

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE LUNDI 22 AVRIL 2024 À 18 h 30 À L'HÔTEL  
DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : le maire Bernard Thériault et les membres : Florence Albert, Terry Ing, Jacques Boucher, Louise Blanchard, Kim Légère et Jean-Claude Doiron

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : deux (2) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, greffière et Annie Lanteigne, adjointe exécutive.

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h 01.

2024-78

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2024-79

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2024-80

Programme Fonds pour accélérer la construction de logements - FACL

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu que :

- le tableau de distribution des fonds du programme « Fonds accéléré pour la construction de logement (FACL) » intitulé « Ville de Caraquet, ventilation des subventions (22042024) » soit accepté en modifiant la limite par projet immobilier du chaînon manquant à 400 000 \$ au lieu de 500 000 \$;
- le programme de subventions FACL soit géré par le comité de gestion FACL de Caraquet composé des mandataires suivants:
  - a. le directeur général de la Ville de Caraquet ou son fondé de pouvoir ;
  - b. la greffière de la Ville de Caraquet ou son fondé de pouvoir ;
  - c. le commissaire à l'immigration, l'emploi et au logement (CIEL) ou son fondé de pouvoir.
- rétroactif au 1<sup>er</sup> février 2024, soit ouvert par le comité de gestion FACL de Caraquet les mises en candidatures au programme de subventions FACL pour tout projet de logement ayant franchi les étapes et ayant reçu les autorisations et permis nécessaires à son évaluation;
- toute la documentation et le formulaire d'inscription soient disponibles sur le site web de la Ville de Caraquet sous l'onglet : Programme de subventions au logement - FACL ;

- le programme se terminera avec l'épuisement des fonds disponibles en provenance du fonds FACL selon le contrat signé avec la SCHL le 19 janvier 2024.

Adoptée

2024-81

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2024-82

Suivi des dossiers

Aucun suivi des dossiers

2024-83

Présentation et  
intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public

2024-84

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 53.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB, GREFFIÈRE